



Nanterre, le 2 novembre 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Cette année encore la CAPD des promotions se tient dans un contexte de restriction budgétaire accentuée en 2012 par la crise financière liée à la dette des états. Cette année encore les écoles et les personnels en ont vu les conséquences en terme de postes, et verront celles en terme de salaires.

Cette CAPD a lieu juste au retour des vacances de la Toussaint avec la volonté de la part de l'administration de permettre aux collègues de bénéficier le plus rapidement possible (avant la fin de l'année civile) des éventuelles répercussions financières des promotions intervenues lors du premier trimestre. Cela a toujours fait partie de nos revendications (Cf les déclarations des années précédentes) et nous nous félicitons donc de constater que les personnels promus vont peut-être voir leur traitement augmenter avant la fin de cette année. Concernant les documents de travail fournis par l'administration, la délégation du personnel du SNUipp-FSU 92 n'a relevé aucune erreur. Nous tenons donc à remercier les services de l'administration pour ce travail effectué.

Ces dernières années, nous rappelions systématiquement que cette CAPD était très attendue par les collègues car une promotion pouvait compenser un peu la perte de pouvoir d'achat que subissent les fonctionnaires depuis plus de 10 ans, aggravée depuis deux ans par le gel du point d'indice... Mais concernant 2011, il ne s'agit plus seulement de perte de pouvoir d'achat, mais d'une baisse réelle des traitements liée à la réforme des retraites. C'est dire à quel point cette CAPD est attendue.

Néanmoins, nous continuons de revendiquer un avancement à la même vitesse pour tous, la plus rapide bien entendu. Nous rappelons que le SNUipp-FSU souhaite le retrait de tout élément de « mérite » dans tous les barèmes. L'inspection des personnels devrait être déconnectée de l'évolution des carrières pour trouver toute sa valeur formative. Et nous continuons de dénoncer l'existence d'une hors classe qui crée une nouvelle division et dont l'accès est actuellement très limité dans le premier degré, seulement 2,82 % des enseignants du premier degré dans le 92 sont PE hors classe. Le Snuipp-FSU demande la création d'échelons supplémentaires dans la grille de la classe normale avec l'indice 783 pour le dernier échelon.

Cette CAPD se tient au lendemain d'élections professionnelles dont l'organisation n'a pas permis au plus grand nombre de collègues de voter. Dès les premières décisions ministérielles le SNUipp-FSU s'est opposé au vote par internet redoutant, à juste titre, des dysfonctionnements qui pourraient remettre en cause la démocratie et le paritarisme. Effectivement des problèmes techniques ont empêché un certain nombre d'enseignants de s'exprimer. Dans notre département le taux de participation aux différents scrutins est en baisse de 20 points par rapport aux élections paritaires de 2008. Les EVS, quant à eux, ont été écartés de ces élections : pas de notice de vote, procédure de remplacement complexe, enfin envoi tardif des Numen... conséquence : 5,23 % de participation au scrutin de la CCP sur l'Académie de Versailles.

Cette CAPD se tient aussi au lendemain d'une grave crise du remplacement dans notre département. Nous craignons qu'elle ne reprenne rapidement dans les semaines à venir. Au mois d'octobre, les remplacements des congés de courtes durées n'étaient plus assurés. C'étaient chaque jour des dizaines d'enseignants non remplacés, des centaines d'élèves répartis dans les autres classes. Plusieurs congés d'une semaine, voire plus, n'ont pas été remplacés. La continuité du service public d'éducation n'étant plus assurée ce sont par conséquent de nombreuses écoles qui se sont trouvées désorganisées. Nous avons donc été contraints de réactiver notre consigne syndicale concernant le non-remplacement. Nous demandons tout d'abord un état des lieux de l'occupation des postes de BD et de ZIL (nombre de postes vacants) et un état de

« l'utilisation » des ZIL par circonscription (nombre de ZIL sur des remplacements longs et nombre de ZIL disponibles dès le 3 novembre). Ensuite, nous demandons à nouveau que chaque type de remplaçant soit placé en priorité sur les missions qui lui sont habituellement confiées. Enfin, nous demandons la tenue d'un groupe de travail concernant l'organisation du remplacement en relation avec l'organisation de la formation des maîtres, si la forme actuelle de cette dernière devait être maintenue. Concernant plus particulièrement le remplacement des PES nous avons été stupéfaits d'apprendre qu'il n'y avait pas de double commande prévue entre les brigades et les PES, après 5 semaines d'absence. C'est pourquoi nous avons exigé qu'une double commande soit mise en place comme cela était prévu à l'origine.